



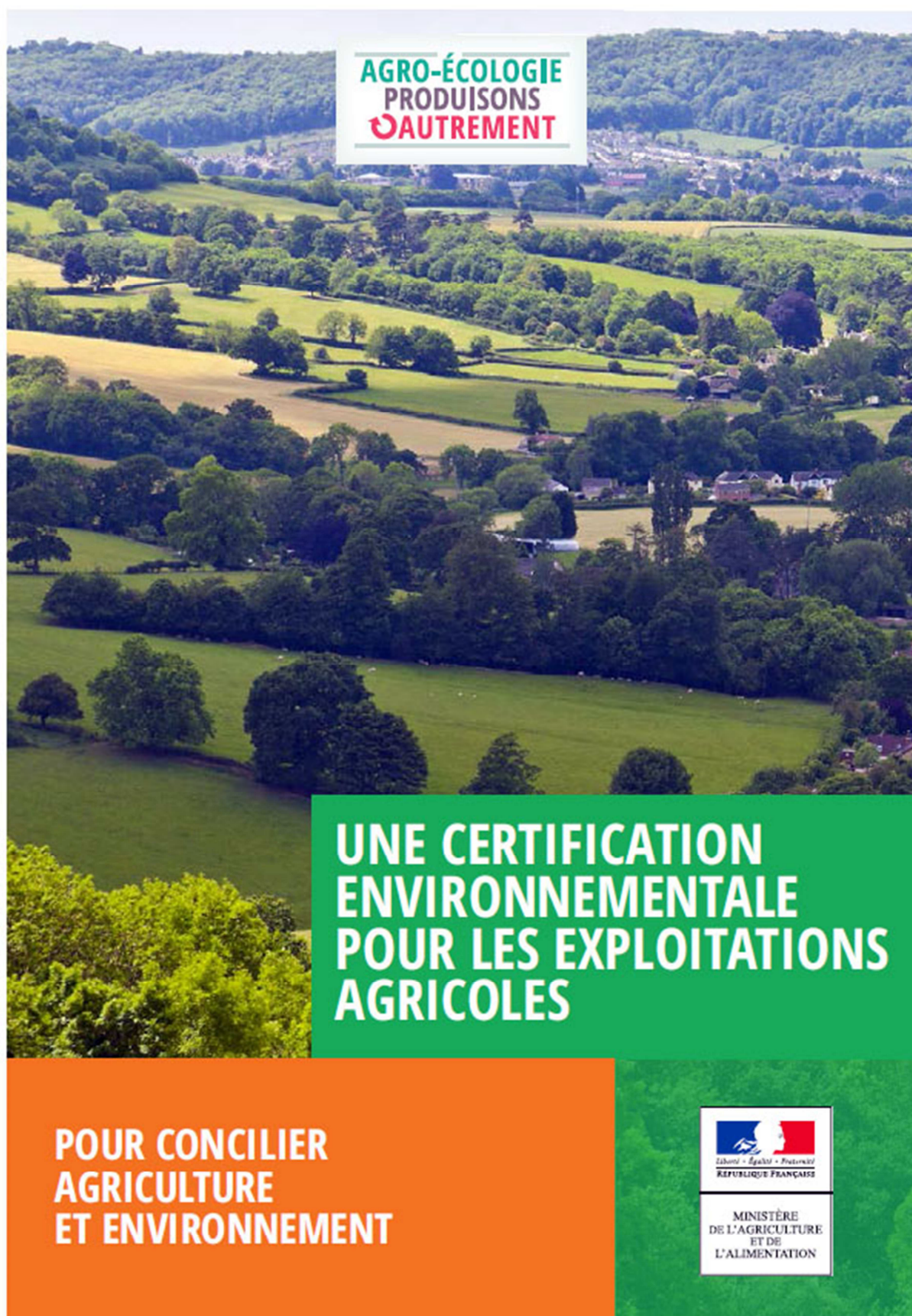
HVE

Une démarche environnementale responsable conciliant
Ecologie et Economie



- I - UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES EXPLOITATIONS**
- II - HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE**
- III - ETUDE FNE-DELOITTE**
- IV - HVE DEVELOPPEMENT**

I - UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES EXPLOITATIONS





AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
🔄AUTREMENT

UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**POUR CONCILIER
AGRICULTURE
ET ENVIRONNEMENT**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE : POUR QUOI FAIRE ?



Répondre aux attentes de la société

La société interpelle l'agriculture sur ses pratiques. Il est donc nécessaire de faire connaître et reconnaître les évolutions en cours de l'agriculture. La certification environnementale des exploitations agricoles répond à ce besoin d'identifier les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement.

Fédérer et rendre lisibles les démarches existantes

De nombreux agriculteurs sont d'ores et déjà engagés dans des démarches visant à améliorer l'impact de leur activité sur l'environnement. Il s'agit de démarches d'exploitation ou de filières intégrées dans un cahier des charges de production. La certification environnementale des exploitations agricoles permet de rassembler ces démarches autour d'un référentiel commun afin de les rendre plus efficaces et plus lisibles pour la société.

Valoriser les pratiques plus respectueuses de l'environnement



Une mention et un logo ont été créés pour valoriser auprès des consommateurs les produits issus des exploitations agricoles qui s'engagent

dans le niveau le plus élevé de la certification environnementale :

la haute valeur environnementale.



EN QUOI CONSISTE CETTE CERTIFICATION ?

La certification environnementale est une démarche volontaire, accessible à toutes les filières, construite autour de quatre thématiques environnementales :

- la protection de la biodiversité,
- la stratégie phytosanitaire,
- la gestion de la fertilisation,
- la gestion de la ressource en eau.

Elle est conçue selon trois niveaux de progression environnementale.

Premier niveau

Il correspond à la maîtrise de la réglementation environnementale et à la réalisation par l'agriculteur d'une évaluation de son exploitation au regard des cahiers des charges du niveau 2 ou du niveau 3.

Deuxième niveau

Il certifie le respect par l'agriculteur d'un cahier des charges comportant des obligations de moyens permettant de raisonner les apports d'intrants et de limiter les fuites dans le milieu. C'est dans ce cadre que des démarches environnementales peuvent être reconnues si le niveau des exigences environnementales de leur cahier des charges et le niveau des exigences de leur système de contrôle sont jugés équivalents au dispositif de certification environnementale (cf liste des démarches reconnues de niveau 2 au verso).

Troisième niveau ou haute valeur environnementale

Il s'appuie sur des obligations de résultats mesurées par des indicateurs de performances environnementales.

Les niveaux 2 et 3 font l'objet d'une certification de l'ensemble de l'exploitation par un organisme certificateur agréé par le ministère chargé de l'agriculture. Cette certification peut se faire de manière individuelle ou dans un cadre collectif.



LISTE DES DÉMARCHES RECONNUES AU NIVEAU 2 DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

DÉMARCHES	PRINCIPAUX PRODUITS CONCERNÉS
Agriculture raisonnée	Tous produits
Agrivita	Productions végétales
Area (Agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine)	Tous produits
Charte production intégrée pêches – nectarines - abricots	Pêches, nectarines, abricots
Charte production intégrée prunes	Prunes
Charte N3D	Noisettes et noix
Criterres	Tous produits
Culture Raisonnée Contrôlée - CRC	Céréales
Demain la terre	Arboriculture et maraîchage
Eh Cherry Cerise de Bessenay	Cerises
Filière qualité Carrefour	Pommes
Fruits et Nature	Arboriculture
Plante Bleue	Horticulture
Qualenvi	Viticulture
SME du vin de Bordeaux	Viticulture
Sud Nature	Arboriculture
Terr'Avenir	Tous produits
Terra Vitis	Viticulture
Vergers Écoresponsables	Pommes, poires
Viticulture durable en Champagne	Viticulture
Vivre (Vignerons investis en viticulture respectueuse de la vie et de l'environnement)	Viticulture
Norme NF V01 – 007 mise en place par les coopératives : • Les Vignerons de Tutiac • Union des vignerons des côtes du Luberon (UVCL) • Cave du roi Dagobert • Les vignerons de Buzet • Cave de Turckheim • Cave des vignerons de Saumur • Union de producteurs de Grangeneuve et Rauzan • Les coteaux d'Albret • La cave La Girondaise • Les viticulteurs réunis à Sainte-Radegonde • Les vignerons de Landerrouat • Les vignerons de Puisseguin • Valfrance • Terrena • La Tricherie • La Scara	Viticulture, grandes cultures et volaille

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

Mis en page par la délégation à l'information et à la communication du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Photographies : Pascal Xicluna, Xavier Remongin/min.agri.fr
Janvier 2018

56 - 3^{ème} TRIMESTRE 2015 /// www.vigneron-independant.com

vigneron

INDÉPENDANT



⇒ COMMERCIALISATION UN ARGUMENT À VALORISER AUPRÈS DES ACHETEURS --- RASSURANTE POUR LES ACHETEURS, CETTE DÉMARCHÉ ÉVEILLE LA CURIOSITÉ DES CONSOMMATEURS. TROIS VIGNERONS TÉMOIGNENT. - P. 4	⇒ LABELS BIO ET HVE, C'EST COHÉRENT --- RIEN NE LES OPPOSE. AU CONTRAIRE, CERTAINS AFFICHENT MÊME LES DEUX LABELS ! EXPLICATIONS. - P. 5	⇒ OFFICIEL LE REGARD DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE --- LES POUVOIRS PUBLICS ENCOURAGENT L'ADOPTION DE LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE PAR LES PROFESSIONNELS. TOUR D'HORIZON. - P. 6
---	--	---



⇒ HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

VIGNE, NATURE ET BONNES PRATIQUES NE FONT QU'UN

vigneron

INDÉPENDANT



⇒ COMMERCIALISATION

UN ARGUMENT À VALORISER AUPRÈS DES ACHETEURS

--- RASSURANTE POUR LES ACHETEURS,
CETTE DÉMARCHE ÉVEILLE LA CURIOSITÉ DES
CONSUMMATEURS. TROIS VIGNERONS
TÉMOIGNENT. - **P. 4**

⇒ LABELS

BIO ET HVE, C'EST COHÉRENT

--- RIEN NE LES OPPOSE. AU
CONTRAIRE, CERTAINS AFFICHENT
MÊME LES DEUX LABELS !
EXPLICATIONS. - **P. 5**

⇒ OFFICIEL

LE REGARD DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

--- LES POUVOIRS PUBLICS ENCOURAGENT
L'ADOPTION DE LA HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE PAR LES
PROFESSIONNELS. TOUR D'HORIZON. - **P. 6**



⇒ HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

VIGNE, NATURE ET BONNES PRATIQUES NE FONT QU'UN



⇒ HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

FAITES RECONNAÎTRE VOS BONNES PRATIQUES

----- DEPUIS 2012, LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE PERMET AUX EXPLOITATIONS D'ÉVALUER LEUR SAVOIR-FAIRE EN MATIÈRE DE RESPECT DU TERRITOIRE.

Evaluer, mais aussi valoriser auprès de leurs clients des efforts qui font partie de l'ADN Vigneron Indépendant, dont le respect de l'environnement est depuis longtemps au cœur du savoir-faire. En cherchant à produire mieux et dans le respect des équilibres naturels, de nombreux vignerons ont le niveau pour obtenir cette certification.

L'engouement pour la démarche s'explique par son caractère pragmatique : pas de cahier des charges obscur, mais une évaluation intelligente et souple des principes de travail mis en place sur chaque domaine. Au lieu d'imposer un modèle, elle évalue la somme d'expériences acquises. « Les vignerons certifiés ou en passe

de l'être, soulignent unanimement le bon sens de ce référentiel. Pour ces raisons, depuis son élaboration au moment du Grenelle de l'Environnement, les Vignerons Indépendants ont soutenu l'arrivée de cette certification. Preuve s'il en est de cette

“ **UNE CERTIFICATION
PLEINE
DE BON SENS** ”

implication du mouvement, c'est sur le salon des vins des Vignerons Indépendants de Paris-Porte de Versailles, en novembre 2014 que le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll a dévoilé le logo Haute Valeur Environnementale » souligne Jean-Jacques Jarjanette, directeur des Vignerons Indépendants de France.

Aujourd'hui, les premiers certifiés se sentent armés pour défendre leur modèle de culture et leur vision de l'équilibre biologique de l'exploitation. La démarche les conforte dans leurs bonnes pratiques et leur offre un argument supplémentaire auprès d'acheteurs et d'une clientèle de plus en plus exigeante. ■

TROIS NIVEAUX DE CERTIFICATION

Les Vignerons Indépendants de France proposent une solution permettant de valider les trois niveaux en un seul audit

NIVEAU 1

**Respect de la
réglementation
environnementale**

NIVEAU 2

**Obligation de moyens
sur : biodiversité,
fertilisation,
phytosanitaire et
gestion de l'eau**

NIVEAU 3

**Obligation de
résultats sur les
indicateurs du
niveau 2**



CES VIGNERONS QUI PENSENT HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

---- CETTE CERTIFICATION CONVIENT PARFAITEMENT AUX VIGNERONS AYANT UNE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE. POUR EUX, C'EST L'EXPLOITATION DANS SON ENSEMBLE QUI CONTRIBUE À L'ÉQUILIBRE DANS LA BOUTEILLE. QUI SONT-ILS ?



Lorsque l'on recherche le dénominateur commun aux vignerons aujourd'hui certifiés Haute Valeur Environnementale, la quête d'un équilibre apparaît comme une évidence. Préserver une harmonie naturelle sur l'ensemble de la propriété, aussi bien au sein qu'autour des parcelles, n'est pas une lubie de paysagiste. Cette biodiversité l'aide à tirer profit des mécanismes naturels qu'apporte la faune auxiliaire. Pour la plupart d'entre eux se rajoute la fierté de préserver un écosystème naturel au sein de l'exploit-

tation. Comme le fait remarquer Auguste Klein vigneron indépendant en Alsace, la « vigne jardin » qui caractérise son domaine certifié, n'est que l'héritage d'un modèle agricole alsacien ancien, fondé sur la polyculture. Les arbres fruitiers qui servaient autrefois à la distillation n'ont pas été arrachés. Si on ne distille plus aujourd'hui, leur rôle est désormais d'attirer des insectes qui limitent le développement des parasites de la vigne. Loin d'être arc-boutés sur une quelconque doctrine, ces vignerons cherchent au contraire le juste équilibre entre un outil de travail moderne et le souci de maintenir un environnement nourricier et protecteur.

Pour Gilles Fèvre, Vigneron Indépendant à Fontenay-près-Chablis, la découverte de cette certification a été une bonne surprise. « Nous étions depuis longtemps orientés sur du raisonné et c'est la première fois que je vois un référentiel efficace pour évaluer

notre gestion environnementale du domaine ». En mesurant avec précision ce qu'apporte à sa vigne une biodiversité savamment entretenue, il a ainsi pu diminuer certains intrants. La Haute Valeur Environnementale est donc aussi un outil d'aide à la décision. Elle va encore plus loin avec sa portée managériale. « La certification donne de la valeur à des tâches qui peuvent sembler ingrates. J'ai moins de difficulté à demander

à mes employés de piocher dans la vigne plutôt que d'employer un désherbant quand tout le monde a pris conscience que ce travail fait partie d'un tout, plus vertueux » poursuit Gilles Fèvre. Même constat pour Laurent Agostini, oenologue responsable qualité du domaine de Pellehaut dans le Gers. « La certification s'est avérée concrète et très pragmatique. Elle valorise sur des critères précis et fiables les efforts engagés. C'est bien une des premières fois où je mesure rapidement les résultats du travail effectué ». ■

**UN OUTIL D'AIDE
À LA DÉCISION**

LE SAVIEZ-VOUS ?

1. La Haute Valeur Environnementale certifie tout type d'exploitation agricole sur des critères bien précis :

- La biodiversité
- La stratégie phytosanitaire
- La gestion des engrais
- La gestion des ressources en eau

2. À qui s'adresse-t-elle ?

À toutes les exploitations qui souhaitent mesurer et valoriser les efforts environnementaux mis en place sur leur domaine

La biodiversité dans ma vigne, c'est quoi ?

ENTOMOLOGISTE, CONSULTANT, PHILIPPE VEILLON A MENÉ UN TRAVAIL EN PRÉCISION DANS LES VIGNES DE FRANCE.

Philippe Veillon est affirmatif, la vigne a tout à gagner à se développer dans un système naturel varié. Bosquets, haies, talus, fleurs, petits cours d'eau jouent un rôle de rempart contre les nuisibles. L'entomologiste qui a passé à la loupe 28 domaines de Vignerons Indépendants certifiés Haute Valeur Environnementale



s'explique : « Ces systèmes végétatifs servent d'habitat à des insectes mais aussi à des oiseaux et à des reptiles, qui sont des prédateurs naturels d'un grand nombre de ravageurs de la vigne. C'est le cas de la cicadelle. S'il y a de l'habitat, il y aura des insectes d'où la présence d'oiseaux qui vont aussi s'attaquer à la cicadelle pour se nourrir.

D'autre part, certaines plantes, absorbent et transforment les pollutions présentes dans les eaux de pluies, préservant alors la nappe phréatique. Nous ne disons pas que la biodiversité est la seule réponse qui soit aux problèmes sanitaires d'un vignoble. Néanmoins on diminue les attaques en maintenant de la diversité floristique et faunistique ».



UN ARGUMENT À VALORISER AUPRÈS DES ACHETEURS

----- S'IL EST ENCORE TROP TÔT POUR ÉVALUER SON INFLUENCE RÉELLE SUR LES VENTES, CETTE CERTIFICATION PERMET DE RODER UN ARGUMENTAIRE ENCORE INÉDIT. LES VIGNERONS TÉMOIGNENT.

Benjamin Grandsart,
Vigneron Indépendant, Château de Brossay à Clere sur Layon.

Les marchés export sont très demandeurs de démarches environnementales. C'est particulièrement vrai pour les monopoles comme le Canada. On ne peut pas vraiment aborder cette clientèle sans montrer que l'on travaille avec le plus de précaution possible. Parce que c'est une certification officielle, elle rassure les importateurs ».

Gilles Fèvre,
Vigneron Indépendant, Fontenay-près-Chablis

« 85 % de notre production est vendue à l'export. Nos importateurs nous ont encouragés dans notre volonté de nous certifier. Ils sont demandeurs car la Haute Valeur Environnementale ne peut que les aider à accéder à des marchés où la clientèle exige des garanties précises sur nos bonnes pratiques ».

Patrick Laurilleux,
Vigneron Indépendant, domaine de Chantemerle à Trémont

« Certifiés au début de l'année 2014, nous étions parmi les premiers. Parler de la Haute Valeur Environnementale avec nos clients nous permet d'élargir notre argumentaire de nos vins à l'ensemble du domaine. Cela nous permet d'appuyer sur les efforts que l'on fournit pour maintenir la biodiversité. Le logo éveille la curiosité de nos clients sur des points que nous n'avions pas forcément l'habitude d'aborder. Nous sentons que cela rassure. La démarche dans son ensemble est très positive ».

LA HVE ET LES VIGNERONS INDÉPENDANTS

35,1 % des Vignerons Indépendants sont certifiés dans une ou plusieurs démarches environnementales en 2014



Et si vous étiez prêts pour la certification ?

Pour tous ceux qui, depuis longtemps, ont intégré dans la gestion de leur domaine un important volet environnemental, l'heure est peut-être venue d'en évaluer la portée. C'est ce que permet le Passeport vers la Haute Valeur Environnementale mis en place par notre syndicat. Sur deux jours, vous passez une véritable certification à blanc. S'évaluer selon les différents points du référentiel demande de maîtriser certains calculs de performance. Mais pas de panique ! La formation vous accompagne pas à pas. En 2014, plus de 40 % des participants au stage « Passeport vers la Haute Valeur Environnementale » ont dans la foulée, passé avec succès leur audit de certification. « Ce stage est l'occasion de procéder à une analyse fine de l'ensemble du domaine. Il permet de prendre du recul » souligne Claire La Fournis du domaine des Hauts Perrays, en Anjou.

TESTEZ VOTRE PERFORMANCE EN DEUX JOURS

En savoir + L.brault@vigneron-independant.com

Une démarche globale Salon Nature et Vins



Jamais à cours d'idées pour promouvoir leur vision de la viticulture, les Vignerons Indépendants ont remporté un beau succès

avec le premier salon des vins 100 % bio / Haute Valeur Environnementale. Placé sous le patronage du ministère de l'Agriculture, Nature et Vins est l'ultime maillon d'une démarche globale. Il s'agit de décrypter auprès du grand public, les démarches des exploitations certifiées bio / Haute Valeur Environnementale. « Le consommateur pose de plus en plus de questions. Il veut de la transparence. Cette rencontre illustre la volonté des vignerons d'aller au-devant de ses attentes, de ne pas se laisser distancer par la préoccupation environnementale » explique Florence Corre, directrice de la communication et du développement. Nature et Vins, un rendez-vous que les Vignerons Indépendants souhaitent pérenniser.

En savoir +

Prochain salon "Nature et vins" du 27 au 29 mai 2016, Espace Champéret à Paris. Pour participer : salons@vigneron-independant.com



BIO ET HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE, C'EST COHÉRENT !

----- LES DEUX LABELS SONT COMPLÉMENTAIRES ET S'INSCRIVENT PLEINEMENT DANS L'APPROCHE DU MÉTIER DE VIGNERON, ARTISAN DU RESPECT DU TERRITOIRE.



En 2014, la consommation de vin bio a augmenté de 14 %. Au sein de notre mouvement 25 % des adhérents sont en agriculture biologique. Alors que le bio authentifie un produit, la Haute Valeur Environnementale certifie l'entreprise. Deux schémas de production qui s'opposent ? « Non, répond Michel Gendrier, président de la commission environnementale, c'est tout l'inverse. Ces labels sont complémentaires et certains vigneronns affichent même les deux logos. C'est la marque d'une totale cohérence dans l'approche du métier de vigneron, une vision globale de leur travail.

De plus, pour les vigneronns situés dans des régions aux conditions climatiques complexes où il est difficile de satisfaire aux conditions du bio, la Haute Valeur Environnementale permet de récompenser de réels efforts et de mettre le pied à l'étrier dans une démarche environnementale pour éventuellement aller plus loin si telle est leur volonté ». ■



THOMAS MONTAGNE, PRÉSIDENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

■ Pourquoi avoir soutenu l'émergence de cette nouvelle certification ?

Le terroir est vital chez nous. Avant même l'aspect commercial, nous sommes les artisans du respect du territoire. Or, la Haute Valeur Environnementale accorde une large place à la biodiversité. Elle permet d'évaluer et de valoriser tout un pan de notre savoir-faire. Dans un contexte où la société démontre une sensibilité accrue vis-à-vis des modes de production respectueux de l'environnement, les Vignerons Indépendants, en prise directe avec les attentes des clients, peuvent désormais apporter la preuve de leurs bonnes pratiques.

■ En quoi la Haute Valeur Environnementale est-elle proche de l'état d'esprit Vigneron Indépendant ?

Elle fait primer le bon sens. Ce n'est pas une injonction. C'est ce qui nous a plu dans ce référentiel avec aussi le fait qu'il peut convenir au plus grand nombre d'entre nous. Il n'est pas exclusif et peut très bien intéresser nos vigneronns en bio. Cela va dans le sens de ce que nous voulons construire, c'est-à-dire des actions en phase avec la réalité, applicables par l'ensemble de nos adhérents.

■ Comment cela se traduit-il concrètement ?

Cette approche est présente dans nos débats depuis les débuts. Nous avons participé à plusieurs conférences sur le sujet. Nous avons suivi l'avancée de ce dossier de très près. L'année prochaine, nos Rencontres auront pour thème le terroir et la Haute Valeur Environnementale fera évidemment partie de nos échanges. Mais notre point fort est d'avoir mis en place

une formation propre, le « Passeport vers la Haute Valeur Environnementale » qui a fait ses preuves. Les vigneronns qui l'ont suivie saluent son utilité et son efficacité.

■ Vous incitez les vigneronns à se lancer. Pourquoi ?

Parce qu'une bonne partie d'entre nous n'est pas très loin d'être au niveau 3. Cette certification est donc réellement abordable pour une majorité de nos adhérents. Et puis le champ d'action de la HVE est finalement plus large que la plupart des autres certifications et par conséquent il offre au vigneron une marge de manœuvre plus grande. Enfin, le marché ne se satisfait pas vraiment des simples bonnes intentions et a besoin de preuve effective. La Haute Valeur Environnementale lui en donne, grâce à un dispositif officiel et public de l'État français. ■

LE REGARD DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

----- QUESTIONS À VALÉRIE PIEPRZOWNIK, CHEF DU BUREAU QUALITÉ ET LOÏC SCHIO, CHARGÉ DE MISSION SUR LE DOSSIER DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE.

Pourquoi le Ministère a choisi de porter la certification Haute Valeur Environnementale ?

À la suite du Grenelle de l'environnement, il est apparu nécessaire de rendre lisible le flot des démarches environnementales qui se sont multipliées dans les années 2000. L'objectif a donc été de fédérer ces démarches autour d'un référentiel commun : c'est le niveau 2 de la certification qui atteste du respect par l'ensemble de l'exploitation agricole d'exigences environnementales relatives notamment à la biodiversité, la stratégie phytosanitaire et la gestion de la fertilisation et de l'irrigation. Il permet de reconnaître les exploitations déjà investies dans d'autres référentiels tel que Qualenvi. Par ailleurs, dans une dynamique de progrès, nous avons créé un 3^e niveau, la Haute Valeur Environnementale (HVE), basé sur des indicateurs de résultats. Ce niveau bénéficie d'une mention valorisante et de son logo associé qui peuvent être apposés sur les produits issus d'exploitations de HVE. Cette certification constitue ainsi un outil performant pour valoriser les exploitations qui s'engagent dans des pratiques respectueuses de l'environnement. Il s'intègre parfaitement dans le projet agro-écologique engagé par le ministre chargé de l'agriculture, Stéphane Le Foll.



Quels sont les objectifs qualitatifs et quantitatifs pour la Haute Valeur Environnementale et que pensez-vous de l'engagement des Vignerons Indépendants de France ?

L'idée n'est pas de s'imposer a priori un nombre d'exploitations, mais plutôt de créer des dynamiques par filières. Ce qui importe c'est que des partenaires, tels que les Vignerons Indépendants, s'approprient le dispositif et le démultiplient au niveau des exploitations. Pour nous, l'engagement des Vignerons Indépendants illustre parfaitement ce processus et l'esprit dans lequel ce dispositif a été imaginé et construit, à savoir permettre aux exploitations de s'engager, chacun à leur rythme, dans une démarche de progrès environnemental. L'expérience Vignerons Indépendants montre aussi que le collectif crée de l'émulation. Dans les formations « Passeport vers la Haute valeur environnementale » mises en place par les Vignerons Indépendants, les participants comparent leurs indicateurs. Il se forme une boucle de progrès dynamique. Maintenant, il importe aussi que les vignerons et les producteurs au sens large qui sont engagés dans la démarche puissent faire œuvre de pédagogie auprès de leurs collègues pour expliquer

toute la valorisation personnelle et économique que la Haute Valeur Environnementale leur apporte.

Quels sont les moyens qui sont ou vont être déployés par le ministère pour déployer le dispositif ?

L'heure est maintenant à la communication auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Car avant que le consommateur puisse reconnaître la Haute Valeur Environnementale, il faut qu'il y ait sur le marché des produits certifiés en assez grand nombre ; d'où l'importance de faire connaître le dispositif auprès de l'ensemble de la filière agroalimentaire pour créer une demande. Le ministère s'emploie aussi à prioriser ou majorer les aides pour les exploitations qui sont engagées dans le dispositif. En direction du grand public, le ministère apporte son soutien à des initiatives comme le salon Nature et Vins (voir page 9) des Vignerons Indépendants qui s'est déroulé pour la première fois en mai dernier. L'accompagnement passe également par la presse et cet été par une interview vidéo de Michel Issaly diffusée en Une du site du ministère de l'Agriculture pendant deux mois. ■





10 QUESTIONS POUR ÉVALUER VOTRE POTENTIEL HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

- 1 Plus de la moitié de vos parcelles de vignes présentent des « tournières » ou « fourrières » enherbées d'au moins 5 mètres de large :
☐ Oui ☐ Non
- 2 Votre parcellaire a été optimisé en détruisant systématiquement les haies, les talus et les murets, en comblant les fossés ou encore en abattant les arbres en bordure de champs :
☐ Non ☐ Oui
- 3 Vous avez des parcelles en jachères ou en repos avant plantation, ou vous avez des parcelles en lisière de bois ?
☐ Oui ☐ Non
- 4 Vous disposez de cépages ou de parcelles plus sensibles à certaines maladies et vous simplifiez les opérations en systématisant le même traitement à l'ensemble des parcelles ?
☐ Non ☐ Oui
- 5 Vous faites des réductions de dose à l'ha sur les premiers traitements de début de campagne ?
☐ Oui ☐ Non
- 6 Pour chaque campagne, vous programmez systématiquement par défaut un anti-Botrytis, un anti oïdium et un insecticide ?
☐ Non ☐ Oui
- 7 Certifiés ou non, vous disposez d'une partie de votre parcellaire où vous n'utilisez que des intrants homologués en Agriculture Biologique ?
☐ Oui ☐ Non
- 8 La majorité de votre parcellaire est désherbée en « Plein Champ » ?
☐ Non ☐ Oui
- 9 Vous utilisez des techniques alternatives au désherbage chimique pour plus de la moitié de vos parcelles ?
☐ Oui ☐ Non
- 10 Vous réalisez un épamprage chimique sur plus de la moitié de votre parcellaire ?
☐ Non ☐ Oui

LA MAJORITÉ DE VOS COCHES SONT À GAUCHE

Dispositions favorables à la
Haute Valeur Environnementale

LA MAJORITÉ DE VOS COCHES SONT À DROITE

Et vous avez répondu :

- « Oui » à la question 2, 6, 8 ou 10
 - ou « Non » à la question 5
- Mauvaises dispositions à la
Haute Valeur Environnementale



VIGNERONS INDÉPENDANTS DE FRANCE

Laurent Brault
***Chargé de mission Développement
des Entreprises***

Immeuble Le Chanzy - CS 60009
18, Avenue Winston Churchill
94227 Charenton-Le-Pont Cedex
Tél. : 01 53 66 33 00 - Fax : 01 53 66 33 01
Tél. direct : 06 07 73 30 95

f rejoignez le Groupe "Les Amis de la Haute Valeur Environnementale"

- Partager l'actualité HVE
 - Recueillir des avis et témoignages
 - Faire état des expériences de chacun en matière d'environnement
-

III - ETUDE FNE-DELOITTE

L'agro-écologie : La Performance est l'affaire de tous !



© Deloitte Développement Durable et France Nature Environnement



Agro-écologie : **la performance est l'affaire de tous !**

Premiers retours d'expériences et perspectives

Deloitte.

Deloitte
Développement
Durable



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT



L'URGENCE DE PORTER LE PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE AUPRÈS DU MONDE AGRICOLE ET DES CITOYENS

Avec le monde agricole, nos concitoyens entretiennent une relation paradoxale. Attachés à leurs paysages, aux produits de qualité, ils sont reconnaissants à l'égard des générations de paysans qui ont façonné ce terroir unique, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans le même temps, ils ont des visions différentes, parfois conflictuelles, des façons de « nourrir le monde ». Souvent ils se montrent réprobateurs devant les dégâts environnementaux et sanitaires générés par les pratiques productivistes. Pour autant, ils se rendent compte que de nombreux agriculteurs et éleveurs souffrent dans un système dont ils peuvent être la variable d'ajustement.

En 2014, les 475 000 exploitations françaises produisaient pour 73 milliards d'euros de produits agricoles [1]. Pour cela, elles employaient 720 000 personnes, soit 2,5% de l'emploi national [2]. Cette force globale de l'agriculture française ne saurait masquer les difficultés du secteur : une crise économique qui perdure dans de nombreuses filières, des agriculteurs dont les revenus ont été divisés par deux voire par quatre entre 2012 et 2014 [3]. Ces 10 dernières années, nous avons vu les exploitations s'agrandir, leur nombre diminuer d'un quart et le nombre d'emplois agricoles s'effondrer à un rythme accéléré.

Par ailleurs, les agriculteurs souffrent clairement de la perception négative de leurs concitoyens vis-à-vis du coût environnemental, social et sanitaire de l'agriculture productiviste. Désormais, la dangerosité des traitements chimiques pour les agriculteurs et pour les riverains des exploitations est clairement pointée du doigt par la société. Pour le goûter de leurs enfants, les parents ne veulent plus d'une pomme traitée 36 fois [4]. L'impact environnemental de l'agriculture est indéniable : 2^e cause

Pourquoi ce document et pourquoi maintenant ?



30%
DE PESTICIDES EN MOINS
SANS BAISSER LES
RENDEMENTS,
C'EST POSSIBLE !



« Il est possible de
replacer l'agriculture
et les agriculteurs
**au cœur du
projet sociétal**
des prochaines
décennies. »

de la chute de la biodiversité mondiale [5], responsable de 27% des émissions nationales de gaz à effet de serre (autant que l'industrie) [6], de 98% de la pollution à l'ammoniac de l'air, à l'origine de certaines particules fines, [7] et de la pollution aux nitrates qui entraînent par exemple les marées vertes en Bretagne. L'agriculture est également la principale source de la pollution aux pesticides, qui touche 92% des cours d'eau français [8]. Et pourtant, l'usage des pesticides augmente¹.

Alors dans ce contexte connu, pourquoi ce document ? Et pourquoi maintenant ?

Depuis plusieurs années, de nombreux agriculteurs ont pris conscience de l'impact de l'activité agricole et de la nécessité de changer de cap. Ces précurseurs, dans le sillon de l'agriculture biologique, proposent des systèmes agricoles plus respectueux de l'environnement. Ils prouvent tous les jours qu'il est possible de réduire l'impact sans baisser la rentabilité économique des exploitations agricoles. Un exemple est le réseau d'agriculteurs DEPHY : ces derniers démontrent chaque jour que, grâce aux principes de l'agro-écologie, on peut réduire de 30% et plus leur usage de produits phytosanitaires sans diminuer les rendements.

En outre, de nombreuses grandes entreprises de l'agroalimentaire et de la distribution ont pris conscience de leurs responsabilités sur l'ensemble de leurs filières amont jusqu'aux agriculteurs et aux éleveurs, et en direction des consommateurs qu'ils doivent contribuer à faire évoluer dans leurs comportements alimentaires, pour accélérer les évolutions positives déjà engagées dans plusieurs filières.

Les cas exemplaires mis au jour dans ce document sont particulièrement intéressants car ils relèvent d'une mise en œuvre opérationnelle collective impliquant tous les acteurs de la chaîne, de l'amont à l'aval : les agriculteurs et les éleveurs (le cas échéant leurs coopératives), les industriels de l'agroalimentaire et leurs fournisseurs, des industriels de la protection des plantes, les instituts techniques

agricoles et d'élevage, l'INRA, le CNRS, les syndicats agricoles, les chambres d'agriculture, des experts et des ONG qui s'impliquent nationalement et localement dans ces évolutions positives.

Parce que nous, Deloitte Développement Durable et FNE, sommes impliqués directement dans beaucoup de ces initiatives et que désormais nous en savons assez pour penser qu'une massification de ces évolutions positives devient possible, nous avons estimé qu'il était temps de les porter à la connaissance du plus grand nombre, et d'esquisser les éléments d'un chemin permettant de réconcilier les acteurs et de faire émerger massivement une agriculture française à triple performance : environnementale, économique et sociale, partageant mieux la valeur ajoutée avec ses agriculteurs.

En conciliant opérationnellement ces trois ambitions tout au long des filières, des fermes aux consommateurs finaux, en circuits courts ou dans des circuits industriels plus longs, en France et à l'export, il est possible de replacer l'agriculture, les agriculteurs et les éleveurs au cœur du projet sociétal des prochaines décennies.

C'est l'objectif de l'agro-écologie



LE PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE DOIT DÉPASSER LES CLIVAGES POLITIQUES

La dynamique lancée par le Grenelle de l'environnement, puis par l'inscription de l'agro-écologie dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, et sa concrétisation via le projet agro-écologique pour la France [9], ne doit pas s'enrayer. Afin de mener à bien cette transition essentielle pour l'agriculture française, un portage politique fort est nécessaire. Les enjeux liés à l'agro-écologie relèvent bien d'un

intérêt général qui dépasse le seul milieu agricole. C'est toute la société qui en bénéficiera grâce aux multiples retombées sur la santé, sur l'emploi, sur les territoires, sur les liens de proximité qu'elle favorisera.

Les solutions qu'elle met au point sont largement portées par la société civile et les consommateurs, de nombreux responsables politiques, le milieu scientifique, une part importante du monde agricole et des acteurs de l'agroalimentaire. L'agro-écologie devient ainsi la base d'un consensus possible sur la manière de concilier questions environnementales et agricoles. Les préconisations rendues par le Conseil économique, social et environnemental le 23 novembre 2016, dans un rapport intitulé « La transition agro-écologique : défis et enjeux » [10], adoptées par une forte majorité, en sont un signe fort.

L'agro-écologie peut fonder l'indispensable contrat entre la société et l'agriculture, en répondant à la diversité des problématiques dans les territoires urbains, périurbains et ruraux.

Pour déployer son potentiel, la transition agro-écologique peut et doit se situer au-delà des clivages politiques et idéologiques.

¹ Augmentation de 9% en 2014 par rapport à 2013

Notre vision de l'agro-écologie :

l'alliance de l'agronomie et de l'écologie pour faire évoluer les modèles agricoles.



2050

EN
NOUS AURONS LA CAPACITÉ DE
NOURRIR LA PLANÈTE AVEC DES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET
AGRICOLAS MONDIAUX
DURABLES.



« L'agro-écologie
est une démarche
au long cours,
**qui permet aux
exploitations
d'être plus
résilientes** face
aux aléas sanitaires,
climatiques et
économiques. »



**UNE VISION AMBITIEUSE
FONDÉE SUR LE LIEN
AU SOL, LE BAS NIVEAU
D'INTRANTS, ET SUR DES
PRODUITS DE TERROIR
AUTHENTIQUES, PORTÉE PAR
L'ENSEMBLE DES ACTEURS
DANS CHAQUE FILIÈRE**

Une agriculture durable, plus respectueuse des hommes, des terres et des animaux qui répond aux besoins alimentaires et économiques n'est pas une utopie.

En 2006, les chercheurs de l'INRA et du CIRAD ont confirmé, dans le cadre de la prospective Agrimonde, que l'on avait la capacité de nourrir la planète en 2050, mais aussi que cela serait possible avec un scénario s'appuyant sur des systèmes alimentaires et agricoles mondiaux durables.

L'agro-écologie, terme désignant les pratiques agricoles qui lient l'agronomie (science de l'agriculture) et l'écologie (science de l'environnement) emprunte cette voie.

L'agro-écologie est fondée sur une approche intégrée qui remet l'agriculteur et l'agronomie au centre des pratiques professionnelles. **Il n'y a donc pas d'uniformité : chaque exploitation agro-écologique est unique tout en respectant des principes communs et liés entre eux :**

- **Être rentable :** sans les aides de la Politique agricole commune (PAC), le revenu de beaucoup d'agriculteurs serait négatif [11], les aides de la PAC représentant entre 5 et 45% du chiffre d'affaires des agriculteurs [12] ; l'étude de l'application des principes de l'agro-écologie montre une augmentation significative de la marge nette des exploitations et donc, du revenu disponible pour les agriculteurs.

- **Être économe en ressources, notamment en intrants² :** en moyenne

pour un agriculteur, les intrants externes représentent une dépense de 50 à 60% du chiffre d'affaires ; les réduire c'est donc s'assurer d'une meilleure indépendance financière de son exploitation.

• **Être plus autonome** : notamment en étant plus diversifié et en recyclant les ressources produites sur la ferme, comme les effluents ou les résidus de culture utilisés pour maintenir et augmenter la fertilité des sols, ou en cultivant soi-même les aliments nécessaires à l'alimentation des troupeaux ; en alliant cultures et élevage.

• **Être moins polluante et préserver la biodiversité** : par l'adoption de systèmes et de techniques respectant les équilibres naturels, limitant les pertes d'intrants et favorisant la biodiversité : des systèmes diversifiés, des variétés et races adaptées au contexte pédo-climatique, des pratiques respectueuses de la qualité des sols, de l'air, de la faune et de la flore, des infrastructures agro-écologiques (haies, bosquets, mares, etc.), l'utilisation du bio-contrôle.

C'est une démarche au long cours, qui permet aux exploitations d'être plus résilientes face aux aléas sanitaires, climatiques et économiques.

Comme le montrent les cas cités dans ce document, l'agro-écologie doit être construite avec l'ensemble des acteurs des filières, sans exclusion ni ostracisme, car chacun détient une part de la solution pour un nouveau modèle des agricultures françaises.

Pour réussir, il faut des acteurs de bonne foi et sortir du conflit systématique entre agriculteurs, industries agroalimentaires, producteurs de produits phyto-sanitaires, distributeurs et consommateurs.

Il faut aussi sortir du tout-technique. Les cas présentés dans ce document montrent qu'une sortie positive du champ de contraintes, qui apparaît à tous comme impossible, passe par des solutions socio-techniques au sein desquelles chacun prend sa part des responsabilités pour trouver des réponses satisfaisantes aux trois ambitions conjointes et permanentes

(performance environnementale, performance économique et sociale). En conséquence, il faut que chacun bénéficie équitablement de la valeur créée par ce nouveau modèle.

Il faut donc surtout répartir autrement la valeur ajoutée issue des productions agricoles, afin d'assurer un revenu aux agriculteurs à la fois plus stable et plus en adéquation avec leurs coûts de revient.

Développer une démarche agro-écologique, c'est adopter des pratiques qui tiennent compte des équilibres de la nature et des services qu'elle rend.



LES ENSEIGNEMENTS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Depuis 50 ans, l'agriculture biologique a été le laboratoire de l'innovation agronomique et ses agriculteurs sont souvent les meilleurs représentants de l'agro-écologie.

L'obligation de se passer des produits de synthèse a permis à l'agriculture biologique de **développer des pratiques alternatives** en s'appuyant sur les interactions avec la biodiversité, de diversifier la production et les moyens de commercialisation.

En mars 2015, l'avis du Conseil national de l'alimentation [13] montre clairement les **bénéfices pour la santé de la suppression des pesticides** : ces derniers ont des effets « cocktail » (liés à l'exposition en parallèle à différentes substances dont le cumul peut s'avérer toxique) et des effets « faible dose » (certains produits présentent une réponse toxicologique avec des effets élevés même à de très faibles doses) que la réglementation actuelle ne prend pas en compte. Également, des micronutriments et des micro-constituants³ seraient présents en plus grande quantité dans les produits biologiques que dans leur équivalent conventionnel [14] [15].

De plus, une grande partie des vitamines et antioxydants étant contenus dans la peau des fruits et légumes, les consommateurs en retrouveront les bienfaits s'ils n'ont plus à peler les fruits pour se prémunir des produits de protection des plantes, produits parfois nocifs pour la santé. Enfin, rappelons que **la qualité finale d'un produit se construit ou se détruit à tous les stades de la filière** : l'industrie agroalimentaire a elle aussi la responsabilité de contribuer à la préservation des qualités nutritionnelles d'un produit.

Le rapport de l'ITAB [16], publié en novembre dernier, montre à quel point les externalités positives des changements de pratiques agricoles peuvent être un **levier de changement et de gestion des territoires** : diminution du coût des maladies, réduction des coûts de traitement des eaux, développement de l'emploi, etc.

La clarté du cahier des charges de la l'agriculture biologique a permis de créer un vrai **contrat de confiance avec le consommateur**.

Il est donc essentiel de continuer à soutenir l'agriculture biologique, tout particulièrement dans les zones sensibles (proches des écoles, des hôpitaux, captages d'eau...), où l'usage de la chimie doit être totalement proscrit pour des raisons évidentes de santé publique.

² Fertilisants, pesticides, eau, énergie, antibiotiques, aliments pour bétails achetés.

³ Magnésium, fer, zinc, vitamine C, oméga-3, etc.

Comment les acteurs industriels et de la distribution se sont-ils saisis du concept ?



98%

DU VOLUME DES PRODUITS LU SONT FABRIQUÉS AVEC DU BLÉ CULTIVÉ SELON LA CHARTE LU'HARMONY EN FAVEUR DE LA QUALITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ.



« Il s'agit aussi de garantir la pérennité économique des acteurs des filières, en premier lieu **celle des agriculteurs.** »



UNE VISION PARTAGÉE D'ACTEURS INDUSTRIELS ET DE LA GRANDE DISTRIBUTION

De grands industriels de l'agroalimentaire ont compris que leur responsabilité était essentielle car ils ont entre leurs mains une grande partie de la production alimentaire. Leur taille, leurs relations étroites aux filières agricoles et leur souci de garantir des approvisionnements pérennes, de qualité et répondant aux attentes des consommateurs les incitent à agir. Ils sont pleinement conscients que pour développer des systèmes agricoles répondant aux limites constatées de l'agriculture conventionnelle, dans une relation de coopération et de dialogue avec tous les maillons des filières, un engagement fort de leur part est indispensable. Pour la plupart, elles amorcent une évolution qui pourrait conduire vers l'agro-écologie.

QUELQUES TÉMOIGNAGES :

Terrena, coopérative généraliste, nourrit environ 15 à 20% des Français, du petit déjeuner au dîner.

Riche de 22 000 agriculteurs, elle s'est dotée en 2008 d'un projet qui donne une motivation extrêmement forte à l'ensemble de ses adhérents : La Nouvelle Agriculture®. Présents en magasin, les aliments Nouvelle Agriculture® sont produits localement, sans OGM pour les denrées animales, et dans le respect du bien-être animal. Ces produits doivent par ailleurs être accessibles et non pas réservés aux classes sociales les plus aisées. »

TERRENA

Hubert Garaud,
président,
Terrena

En raison de sa taille, McDonald's est un débouché important pour l'agriculture française.

En 2015, nous avons contribué à l'activité de plus de 58 000 agriculteurs et éleveurs, dont plus de 39 000 en France, sur nos principales filières d'approvisionnement. Et nous avons utilisé sur ces filières plus de 300 000 tonnes de matières premières agricoles pour approvisionner nos restaurants.

Nous savons depuis 2008, date à laquelle nous avons lancé notre grande concertation agricole, qu'il est possible d'aller massivement vers l'agro-écologie. Et que pour réussir, comme le montre aussi notre plan de progrès agro-écologique 2010-2020, il faut conserver une concertation permanente avec tous. »



Delphine Smagghe,
vice-présidente achats, qualité,
développement durable et
communication, McDonald's
France

La démarche La Nouvelle Agriculture® de Terrena est née de la volonté d'agriculteurs de retisser un lien fort et direct avec le consommateur.

En rendant accessibles au plus grand nombre des produits de qualité issus de leurs exploitations, les agriculteurs de la coopérative Terrena répondent à une exigence irréversible et incontournable du monde moderne : produire mieux avec moins. »



Maxime Vandoni,
directeur général,
Terrena

En tant que leader du biscuit céréaliier, développant des marques cultes pour des millions de consommateurs, nous nous devons d'entretenir ce lien privilégié, de respecter cette confiance et de préparer l'avenir. Nous savons, grâce aux analyses du cycle de vie, que 70% de l'impact environnemental de nos produits provient des matières premières. Notre premier ingrédient étant le blé, nous avons décidé d'apporter notre contribution à une agriculture plus respectueuse de l'environnement en créant une Charte autour de la culture du blé. Le principe clé de cette démarche réside dans la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière, qui partagent comme nous, la conviction qu'une agriculture conjuguant rendements performants et respect de l'environnement est possible. »



Flora Schmitlin,
Harmony & Sustainability Manager,
Mondelēz

Afin de préparer une alimentation du futur en phase avec toutes les aspirations d'un développement durable, nous sommes appelés tous ensemble à un défi de créativité pour déployer une agriculture fournissant des produits sains, avec une empreinte environnementale la plus faible possible et accessibles à tous. Notre expérience montre qu'il devrait être possible de réussir à très grande échelle. »



Rémi Rocca,
directeur achats-qualité-
logistique, McDonald's France

Nous croyons vraiment à la possibilité d'aller vers une agriculture différente, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, qui développe une production de qualité irréprochable et qui valorise le travail des agriculteurs, comme nous croyons à l'importance des entreprises agroalimentaires et des distributeurs pour accompagner ce changement. Nous engageons cette évolution car nous pensons que notre rôle est de démocratiser le bien-manger. »



Didier Duhaupand,
président,
Les Mousquetaires

Réussir cette mutation de l'agriculture et de l'alimentation demande un haut niveau de créativité dans les solutions à concevoir, et il faut pour cela gérer une multitude d'interactions. Pour faire face à cette complexité, il est indispensable de disposer d'instantanés où les différents points de vue peuvent s'exprimer, où des solutions innovantes peuvent s'élaborer. Nous avons pour cela associé toutes les parties prenantes dans quatre comités scientifiques et techniques régulièrement réunis, dont l'objectif est d'écouter, de partager, de co-concevoir et d'accompagner la mise en place de nos plans de progrès vers l'agro-écologie et, ainsi, d'anticiper les enjeux sociétaux de demain. »



Christophe Bonno,
directeur général
d'Agromousquetaires

Tous les vignerons indépendants ont à cœur de préserver leurs terroirs et ils sont de plus en plus nombreux à faire certifier leurs bonnes pratiques. Depuis plus de 5 ans, les Vignerons Indépendants de France défendent en particulier le dispositif HVE. Nous accompagnons nos adhérents dans cette démarche particulièrement exigeante, qui fait la part belle à la préservation de la biodiversité et permet une valorisation de l'engagement des producteurs dans des pratiques agro-écologiques. »



Laurent Brault,
Chargé de mission
Développement des Entreprises,
Vignerons Indépendants de
France

Comment les acteurs industriels et de la distribution se sont-ils saisis du concept ?



UNE MOBILISATION RÉELLE ET CROISSANTE DES ACTEURS SUR CE SUJET

Ainsi, ces dernières années, plusieurs acteurs de l'agroalimentaire ont mis en route des démarches de progrès innovantes qui peuvent être considérées comme un premier pas vers l'agro-écologie. Dans le même temps, une grande attention doit être portée au partage équitable de la plus-value entre producteurs, transformateurs et distributeurs.

Ces démarches sont permises par les relations fortes entretenues avec les filières agricoles : partenariats de longue date avec les différents maillons, les filières intégrées... Elles relèvent toujours de dynamiques collectives et se construisent toutes dans une logique de dialogue et de concertation. C'est une concertation réunissant plus de 150 acteurs issus des principales filières agricoles de McDonald's (agriculteurs, coopératives, fournisseurs, chercheurs, instituts techniques, représentants de la filière bio...) qui a permis l'émergence de la Stratégie agro-écologique de l'enseigne en 2008. Cette concertation a duré plus de 18 mois, avec plus de 100 heures de débats. Aujourd'hui encore, ces acteurs participent activement à la mise en œuvre et aux évolutions de la stratégie.

L'idée de plan de progrès sur le long terme est généralement préférée à celle de cahiers des charges, trop figée et qui fait peser la responsabilité sur le seul agriculteur. Dans une logique d'innovation et pour faciliter la transition, ces plans de progrès reposent sur des phases d'expérimentations de nouvelles pratiques. Dans le cas de McDonald's, c'est un réseau de 80 fermes de référence dans les filières blé, pomme de terre, salade, poulet et bœuf, qui teste des pratiques de culture et d'élevage innovantes et/ou non diffusées à vaste échelle à ce jour. Quand une pratique est stabilisée, c'est-à-dire qu'elle répond

à la fois aux objectifs d'environnement, de rendement, de qualité et de sécurité sanitaire, un processus de déploiement est mis en œuvre. Aujourd'hui, plus de 50 pratiques sont en déploiement. En parallèle, les tests de pratiques innovantes se poursuivent. Les plans de progrès sont aussi au cœur de la démarche de Terrena sur la Nouvelle Agriculture, avec le déploiement progressif des bonnes pratiques.

En outre, ces démarches ne pourraient exister sans l'expertise et l'appui des acteurs de la recherche, des instituts techniques, des associations et ONG.

Agromousquetaires, pôle de production industriel du Groupement des Mousquetaires, s'engage à soutenir et à valoriser son amont agricole pour répondre aux enjeux environnementaux, socio-économiques et sanitaires liés à ses pratiques et lance aujourd'hui sa stratégie « Filières durables 2025 », sur sept filières d'excellence, végétales (blé, vin), animales (bœuf, porc, lait, agneau) et la mer. Il s'accompagne pour cela d'interprofessions, de scientifiques, de chercheurs, d'ONG, d'acteurs institutionnels et de partenaires des filières, qui seront étroitement associés à la construction des plans de progrès, à travers des comités d'expertise réunis plusieurs fois dans l'année. L'idée est de suivre la même dynamique que sur la filière pêche, pour laquelle Agromousquetaires et l'ONG Bloom se sont accordés récemment autour d'une ambition commune très forte : supprimer la pêche en eau profonde et construire ensemble à l'horizon 2025, une filière de pêche exemplaire.

S'il s'agit de réduire significativement l'impact environnemental de l'amont agricole, il s'agit aussi de garantir la pérennité économique des acteurs des filières, en premier lieu celle des agriculteurs. Des accompagnements spécifiques sont ainsi mis en place afin de limiter les risques inhérents à de telles démarches : formations, animation de groupes d'agriculteurs, primes, contractualisation...

Par exemple, Terrena a mis en place un partenariat sans précédent avec Système U pour la distribution de la viande de porc issue de sa démarche La Nouvelle Agriculture®. L'originalité tient à l'établissement d'une relation nouvelle

liant les trois parties prenantes : agriculteurs, industriels et un distributeur. Cette contractualisation repose sur une filière la plus courte possible, ce qui garantit une traçabilité totale des produits et une optimisation des coûts, et cela, sur une longue durée de contrat (3 ans), qui permet une visibilité suffisante pour les investissements. Ainsi, le partenariat garantit une juste rémunération aux producteurs (plus-value de 10 cts) et des produits de qualité aux consommateurs à un prix accessible.

De son côté, Agromousquetaires réfléchit déjà à la façon d'impliquer les acteurs de l'assurance dans sa démarche afin de mieux prendre en compte les risques, ce qui réduira les freins à s'engager dans la transition agro-écologique de la part des producteurs.

McDonald's a prouvé depuis plus de 10 ans que la contractualisation jusqu'aux agriculteurs était la bonne approche pour favoriser des démarches de progrès au bénéfice de tous et sécuriser les approvisionnements. Pour exemple, la filière blé pour les petits pains pour hamburgers McDonald's est entièrement contractualisée depuis plus de 10 ans. En 2011, un accord novateur a été signé dans ce secteur soumis à une forte fluctuation des prix. Renouvelé en 2014, ce contrat porte désormais sur l'achat à prix fixe de près de 17 000 tonnes de blé sur les récoltes 2015 et 2016, soit 43 % des besoins annuels pour la production des buns destinés à McDonald's France.

recherche sont esquissées au sein des différentes démarches agro-écologiques présentées dans ce document. Ce sont principalement des axes de recherche liés à la protection des cultures à très faible empreinte environnementale (sélection de nouvelles variétés, agents de bio-contrôle, microflore du sol, amélioration des symbioses, etc.).

Au-delà du développement de produits innovants compatibles avec l'agriculture bio ou agro-écologique, les agrochimistes pourraient également participer à une économie de services dédiés à ces nouvelles protections des plantes, accélérant en cela leur propre transition.

C'est sur ces constats que s'est formée récemment la plate-forme Agropartners, qui regroupe BASF, Terrena, McDonald's et Agromousquetaires. Cette coopération vise à accélérer la levée des verrous scientifiques et techniques observés au sein des démarches menées dans les plans de progrès mis en œuvre par les partenaires de la plate-forme.

La mobilisation de ces acteurs doit se placer dans les perspectives d'une agro-écologie à bas niveaux d'intrants, s'appuyant principalement sur les ressources naturelles.



LA MOBILISATION D'ACTEURS CAPABLES D'INVESTIR EN RECHERCHE

La transition agro-écologique nécessite des investissements en recherche dont le coût n'est supportable ni par les États et les centres de recherche publics, ni par les agriculteurs, ni par les coopératives. Les thématiques de ces investissements importants en



HVE, un levier pour réussir la transition agro-écologique à grande échelle



LA DEMANDE
EN PRODUITS BIO
AUGMENTE DE
10%
PAR AN, ET PEINE
À ÊTRE SATISFAITE.



« La certification HVE assure aux consommateurs la **durabilité environnementale** de leurs achats alimentaires, là où les autres labels s'intéressent à des pratiques, un terroir ou des productions spécifiques. »



RÉPONDRE À LA DEMANDE, UN DES DÉFIS MAJEUR

La demande croissante des consommateurs pour des produits plus sains et respectueux de l'environnement motive la transition vers des systèmes agricoles plus durables, dont l'agriculture biologique. Malgré son essor remarquable ces dernières années⁴, les volumes de produits biologiques français peinent à répondre à la demande qui progresse de 10% par an depuis 2010⁵. Ils se font distancer⁶, les surfaces en bio ne concernant encore que 5,8% de la surface agricole utile en France et 6,5% des exploitations françaises. Or en rayon, le bio reste à ce jour la seule alternative officielle à l'agriculture conventionnelle pour les consommateurs. Pourtant, grâce à son approche systémique et raisonnée sur l'ensemble de la ferme, l'agro-écologie complète cette offre d'alternatives avec le potentiel d'être déployée à grande échelle.

Déjà, des agriculteurs démontrent sur le terrain la faisabilité technico-économique de pratiques agricoles à plus faible empreinte environnementale sans pour autant nuire à la viabilité des exploitations. L'engagement de grands acteurs de la transformation et de la distribution en faveur de modes de production plus durables donne une idée de l'ampleur des débouchés possibles au niveau national de ces produits, sans oublier les immenses opportunités de la restauration collective en France⁷.

Cette logique de filière depuis l'agriculteur jusqu'au consommateur permettra de transformer les bonnes pratiques individuelles en une dynamique collective à portée nationale.



UNE SOLUTION RÉALISTE À GRANDE ÉCHELLE

L'expérience acquise à travers le développement des filières biologiques montre que la transformation agro-écologique ne pourra se faire à grande échelle que si un travail collectif est réalisé en parallèle sur trois grands piliers.

Lever les verrous socio-techniques auxquels sont confrontés les agriculteurs pour faire évoluer leurs pratiques, par exemple à travers la recherche agronomique, la formation (chambres d'agriculture, coopératives, CIVAM), la redistribution de subventions pour soutenir la transition, les investissements verts, la diffusion d'exemples de fermes modèles, le développement de plateformes d'échanges soutenues par les acteurs de l'industrie agroalimentaire ; l'évolution des cahiers des charges de l'agroalimentaire ou de la distribution facilitant la mise en œuvre de nouvelles pratiques et variétés plus faciles à cultiver dans une perspective de développement durable ; mais aussi en assurant un prix juste d'achat des productions agricoles.

Développer et organiser les filières de manière à soutenir activement ces nouveaux modes de production, par exemple à travers l'identification de débouchés rentables pour des productions clés pour la diversification/ l'allongement des rotations culturales mais encore peu valorisées, ou des contrats pluriannuels entre l'agriculteur et les acteurs de la transformation et de la distribution sur des volumes produits avec de bonnes pratiques agricoles.

Valoriser les produits issus de l'agro-écologie auprès des consommateurs pour que ces produits soient clairement identifiés, valorisés économiquement, et que l'offre et la demande augmentent dans une logique de cercle vertueux. Par leurs choix, les consommateurs contribuent au changement des filières

et des pratiques agricoles. La production d'œufs en France en est un exemple probant : ces derniers mois, la plupart des distributeurs ont entrepris de supprimer les œufs pondus en batterie (code 3) de leurs rayons pour répondre à une vraie demande sociétale, tout en contribuant à l'émergence de filières capables de répondre à la nouvelle demande et à plus forte valeur ajoutée.



LA CERTIFICATION HVE PORTE DRAPEAU DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

Il existe une certification environnementale officielle pour les exploitations agricoles mise en place par l'État lors du Grenelle de l'environnement et inscrite dans une démarche de progrès : le label « Haute Valeur Environnementale » (HVE) [17]. Ce label assure le respect d'un engagement efficace sur les principes de l'agro-écologie et d'un seuil de performance ambitieux dans une exploitation agricole. Avec ce cahier des charges, le label HVE peut être apposé sur les produits issus des exploitations certifiées depuis 2014. Son utilisation est encore faible (environ 500 fermes en France), mais commence à intéresser au-delà des cas individuels : c'est le cas des Vignerons Indépendants, qui veulent associer à la qualité de leur produits une qualité environnementale et sociale.

Ce label n'est pas concurrent de ceux existant aujourd'hui comme AB, le label rouge ou les AOC. Il est complémentaire ! La certification HVE assure aux consommateurs la durabilité environnementale de leurs achats alimentaires, là où les autres labels s'intéressent à l'une des pratiques possibles, à un terroir ou à des productions spécifiques.

Comme tout label, le HVE est perfectible, notamment pour garantir l'excellence de la production agricole et tenir compte des attentes sociétales, en intégrant les enjeux du bien-être animal, mais aussi

ceux de la durabilité économique des exploitations agricoles et des filières. Le label HVE doit s'inscrire dans une démarche de progrès continue, et avancer en parallèle de l'évolution des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques.

Le label HVE doit être celui de l'agro-écologie, le label qui portera la transition du modèle agricole français. Un label pour des produits français de qualité. Un label pour que manger reste un acte de plaisir dont on est en même temps sûr qu'il préserve à la fois notre santé, le monde rural et notre patrimoine naturel.

⁴Le Bio, ce sont aujourd'hui près de 29 000 producteurs et plus de 13 000 transformateurs, distributeurs, importateurs engagés en France, soit deux fois plus qu'il y a 10 ans. Témoignant de l'essor de l'agriculture biologique, les surfaces de grandes cultures sont aujourd'hui celles qui progressent le plus (+ 30% par rapport à 2014 !), devant les légumes secs et l'arboriculture. Les ventes de produits bio projetées sur 2016 étaient estimées à près de 7 milliards d'euros.

⁵En janvier 2015, le baromètre de l'Agence BIO indiquait que 62% des français consomment du bio au moins une fois par mois, que seuls 12% de la population n'en consommait jamais et que 92% des consommateurs souhaitent maintenir ou augmenter leur consommation dans les 6 prochains mois.

⁶Ex. augmentation des ventes de 15% entre 2015 et 2014 vs. des surfaces certifiées de 4,5%. Sources : Chiffres de la bio en France – Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence BIO).

⁷Début 2016, 58% des établissements de restauration collective déclaraient proposer des produits bio à leurs convives, contre environ 5% il y a 10 ans. Source : Agence BIO. La Bio en restauration collective, les chiffres.



Tous concernés pour réussir la transition agroécologique !



5000
EXPLOITATIONS ONT DÉJÀ
ATTEINT LE NIVEAU 2
DE LA DÉMARCHE HVE



« Le label HVE peut devenir **le cadre commun** à toutes les démarches d'agriculture en transition. »

Le label HVE doit sécuriser les consommateurs quant aux qualités environnementales et de bien-être animal des exploitations dont sont issus les produits labellisés. Progressivement, il sera l'assurance du caractère sain des produits qui leur sont proposés. En cela, il peut devenir à la fois le cadre commun à toutes les démarches d'agriculture en transition, incluant l'agriculture biologique qui, avec son label spécifique complémentaire, continuera d'être un segment spécifique en fort développement, et le moteur d'une meilleure compréhension par le consommateur, de la transition qu'opère l'agriculture. Ainsi sécurisés et bien informés, les consommateurs pourront alors accompagner par leurs actes d'achat ces évolutions en conférant à ces produits une valeur supérieure qui, de plus, se partagera mieux au sein des filières, notamment avec les agriculteurs et les éleveurs.

Évidemment, pour que cette dynamique déjà en place à grande échelle, grâce à des acteurs qui se sont mobilisés ensemble et en confiance tout au long de filières très actives, devienne le mode de production majeur de l'agriculture française, les conditions suivantes doivent être remplies :

- **L'État, joue un rôle moteur** dans le déploiement de l'agro-écologie. Les subventions européennes et nationales doivent être utilisées pour orienter véritablement l'agriculture française, en soutenant prioritairement les agriculteurs dans leur transition agro-écologique. Des campagnes de promotion grand public doivent être mises en œuvre pour aider au développement du label HVE et conduire un effet d'entraînement des professionnels.

- **Les collectivités locales** doivent montrer l'exemple par la restauration collective, notamment scolaire, dont elles ont la responsabilité. Elles disposent là d'un levier puissant pour construire des filières locales performantes tout en communiquant vers les futurs consommateurs l'importance des enjeux environnementaux de notre alimentation, en assurant par une communication adaptée, la pédagogie de ces enjeux.

• **Les acteurs de l'industrie agroalimentaire et de la distribution**

doivent, comme l'ont fait les pionniers présentés dans ce document, sortir des logiques de cahier des charges qui reportent la responsabilité sur leurs fournisseurs, pour s'engager dans des plans de progrès à 5-10 ans. Seuls, ils leur permettront d'assurer la responsabilité complète des agriculteurs qui les fournissent, aux consommateurs finaux. Ces acteurs doivent aussi travailler sur de nouveaux modèles économiques permettant de mieux valoriser les produits issus de fermes certifiées HVE et d'assurer, en complément des campagnes publiques, des campagnes de communication qui leur sont propres pour faire évoluer les représentations et les comportements de leurs clients.

• **Les consommateurs, qui doivent pouvoir s'impliquer dans la démarche agro-écologique par leur choix de consommation,**

vers le « moins et mieux » pour créer l'offre nécessaire ; préférer des produits locaux, de qualité, un peu plus chers mais permettant d'éviter les coûts financiers des impacts environnementaux et sanitaires.

• **Les médias et les réseaux**

sociaux, qui pourront donner de la valeur à ces démarches et à ce label, en communiquant sur l'importance de la consommation responsable, sur l'énorme différence pour notre environnement, notre santé et la qualité de vie des agriculteurs.

Les agriculteurs seront bien évidemment les premiers promoteurs de l'approche.

Leur production, c'est leur raison de se lever chaque matin à l'aube, leur savoir-faire, leur identité. Le Label HVE place le métier d'agriculteur et d'éleveur au cœur de la dynamique. Il est l'occasion d'un nouveau contrat passé avec la société, qui redonne du sens au métier de paysan et permet aux exploitations agricoles d'attirer les talents.

synthèse des initiatives mises en place par quelques acteurs économiques



MCDONALD'S

STRATÉGIE AGRO-ÉCOLOGIQUE (SAE) 2010-2020 : UN PLAN DE PROGRÈS AGRICOLE À GRANDE ÉCHELLE

En 2010, McDonald's et ses fournisseurs historiques ont mis en place un plan de progrès agricole suite à une phase de concertation de grande ampleur pour les cinq principales filières de l'enseigne : blé, bœuf, pomme de terre, poulet, salade. L'ambition : réduire significativement l'impact environnemental de l'amont agricole⁸ tout en garantissant la pérennité économique des acteurs des filières, la qualité des produits et un approvisionnement régulier et répondant aux besoins.

Avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes des filières (agriculteurs, instituts techniques, ONG, chercheurs), des diagnostics environnementaux ont été réalisés auprès de 50 élevages. Ils ont permis de définir des plans d'actions par coopérative. D'autres diagnostics sont programmés afin de suivre les progrès réalisés. Un réseau de 80 fermes de référence approvisionnant McDonald's teste de nouvelles pratiques, évaluées par un conseil scientifique indépendant. De novembre 2015 à avril 2017, un tour de France des réseaux d'approvisionnement est réalisé pour déployer les 50 pratiques les plus pertinentes telles que l'utilisation d'outils de pilotage de la fertilisation, l'utilisation de produits de biocontrôle, ou encore la combinaison de leviers agronomiques destinés à réduire la sensibilité des systèmes de cultures aux bioagresseurs. Un outil d'évaluation du bien-être animal est également en phase de test auprès des coopératives partenaires, tandis que de nouveaux fournisseurs intègrent la démarche.



TERRENA

LA NOUVELLE AGRICULTURE® : LE DÉPLOIEMENT DE L'AGRICULTURE ÉCOLOGIQUEMENT INTENSIVE

La stratégie Nouvelle Agriculture® est née en 2008 d'une volonté collective d'agriculteurs de la coopérative Terrena de produire plus et mieux avec moins, conscients de la nécessité de changer radicalement leurs pratiques, de devoir innover pour y arriver et de retisser un lien fort avec le consommateur.

Les filières lancées concernent la production de lapin, de porc, de poulet et de farine (les bovins, les pommiers, les légumes et la vigne/le vin sont en préparation). Les Sentinelles de la Terre, agriculteurs adhérents de la coopérative, testent des techniques agricoles innovantes. Les innovations qui démontrent leur efficacité d'un point de vue technique, économique et environnemental sont estampillées Solutions NA-La Nouvelle Agriculture® et peuvent être généralisées aux autres agriculteurs. Terrena accompagne la prise de risques des Sentinelles, via la mise en place d'un contrat spécifique. Pour le porc et le lapin, Terrena a mis en place un partenariat avec Système U. Il repose sur une durée longue de contrat, une filière la plus courte possible, la garantie d'une rémunération équitable aux producteurs et une offre de produits de qualité aux consommateurs à un juste prix.

Aujourd'hui, ces solutions sont déployées chez 10 à 40% des agriculteurs – selon les productions. Pour Terrena, les filières La Nouvelle Agriculture® devront représenter plus de 50% de son chiffre d'affaires d'ici 2025.



LU - LU'HARMONY

LA MOBILISATION D'UNE FILIÈRE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Lancée il y a 10 ans, la démarche LU'Harmony se base sur une charte en faveur de la qualité, de l'environnement et de la biodiversité. Elle a été co-construite avec des experts et des acteurs de la filière blé, puis régulièrement améliorée. La charte compte 51 bonnes pratiques agricoles. Elle intègre par exemple des pratiques destinées à limiter les traitements phytosanitaires, comme l'adaptation de la date et la densité des semis pour optimiser les conditions de culture. En outre, la charte comprend des exigences spécifiques sur la biodiversité locale : 3% des parcelles de blé LU'Harmony doivent être allouées à une zone fleurie attractive et nourricière pour les insectes pollinisateurs.

En 2008, 68 agriculteurs suivaient la charte. En 2017, ils sont plus de 1 700 en France et près de 98% du volume des produits de LU sont fabriqués avec du blé cultivé selon la charte. Depuis 2013, d'autres pays européens ont rejoint la démarche. L'objectif est de maintenir la couverture atteinte en 2015, de 75 % des volumes biscuits Mondelez vendus en Europe. Dans les champs, entre 2009 et 2015⁹, la démarche a permis une réduction de l'utilisation de pesticides de 22%.



VIGNERONS INDÉPENDANTS
DE FRANCE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO- ÉCOLOGIQUE EN VITICULTURE

Vignerons Indépendants de France fait la promotion et favorise le développement technique et économique des 7 000 vignerons indépendants répartis sur l'ensemble du territoire viticole français. Soucieuse des impacts de la viticulture et attentive aux attentes de la société en matière de développement durable, l'organisation favorise la diffusion des démarches certifiantes d'agriculture durable.

Aujourd'hui, près de 40% des adhérents sont certifiés dans une ou plusieurs certifications publiques : bio (26% des adhérents), Certification Environnementale des Exploitations (Niveau 2 et démarches équivalentes) et HVE. Vignerons Indépendants de France a été précurseur dans l'accompagnement des viticulteurs vers HVE, convaincu par ce label à la fois exigeant, porteur de valeur et qui valorise les pratiques des producteurs. Plus de la moitié des exploitations certifiées HVE à l'heure actuelle sont des exploitations de vignerons indépendants.



AGROMOUSQUETAIRES ET
INTERMARCHÉ

FILIÈRES DURABLES 2025 : L'ENGAGEMENT D'UN PRODUCTEUR-COMMERÇANT RESPONSABLE

Intermarché choisit de mettre à profit sa posture unique de producteur-commerçant pour initier des progrès durables dans les pratiques de production et d'alimentation. Ainsi, Agromousquetaires, pôle de production industriel de l'enseigne, a engagé la stratégie « Filières durables 2025 » sur sept filières d'excellence : végétales (blé, vin), animales (bœuf, porc, lait, agneau) et la pêche.

Pour la pêche, Agromousquetaires et l'ONG Bloom se sont accordés autour d'une ambition commune très forte : en 2015, suppression de la pêche au-delà de 800 m en amont de la législation européenne ; et à horizon 2025, renoncement à la pêche d'espèces d'eau profonde. Pour les autres filières, des comités d'expertise impliquant l'ensemble de ces parties prenantes (interprofessions, chercheurs, ONG, acteurs institutionnels, associations) ont été mis en place pour co-construire et suivre les plans de progrès.

En complément, un comité consommation responsable est chargé d'identifier les priorités en matière de consommation alimentaire durable. Aujourd'hui, un cahier des charges interne destiné à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans la filière pomme de terre est en cours de rédaction. Un travail est également engagé en partenariat avec Vergers Éco-responsables pour faire progresser la démarche vers les exigences HVE. Pour les quatre filières animales, l'identification des pratiques agricoles à encourager est en cours.

⁸ Réduire les émissions de GES de 20% sur le périmètre global entre 2005 et 2020, préserver la ressource en eau, favoriser le maintien de la biodiversité et améliorer le bien-être animal.

⁹ Moyenne de l'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) des campagnes LU'Harmony 2009 à 2015 vs la moyenne nationale du blé 2008 (Ministère de l'Agriculture).

L'agro-écologie peut permettre d'écrire une nouvelle page de l'agriculture, celle de la réconciliation.

Réconciliation au sens fort du terme. Au sein des filières, entre des acteurs de la société et, plus encore, des agriculteurs avec leur histoire, leur terre et leur métier. »

Deloitte.

**Deloitte
Développement
Durable**

Didier LIVIO,
Associé Responsable de Deloitte
Développement Durable

Rassembler autour du projet agro-écologique paysans, citoyens et associations, industriels et commerçants, cela bousculera un certain nombre de certitudes et d'intérêts : c'est le moyen de replacer l'agriculture au cœur d'un pacte social. Nous ne pouvons répondre aux défis alimentaires, environnementaux, climatiques qu'en mobilisant avec nous, l'agriculture et les agriculteurs. »



Denez L'Hostis,
Président de France Nature
Environnement

CONTACTS

- dhurstel@deloitte.fr
- camille.dorioz@fne.asso.fr

BIBLIO

- [1] Agreste, « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires. Données de cadrage. » 2015.
- [2] Agreste, « Le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA). » 2016.
- [3] Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation, « Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2014. » 2014.
- [4] INRA, « Le potentiel de l'agriculture biologique. » 2015.
- [5] IUCN, « No Net Loss and Net Positive Impact Approaches for biodiversity. » 2015.
- [6] Eurostat, « Émissions de gaz à effet de serre par secteur source (env_air_gge). Données 2013. » 2015.
- [7] Eurostat, « Polluants atmosphériques par secteur source (env_air_emis). Données 2014. » 2016.
- [8] Commissariat Général au Développement Durable, « Les pesticides dans les cours d'eau français en 2013. » 2015.
- [9] Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, « 12 Clés pour comprendre l'agro-écologie. »
- [10] CESE, « LA transition agro-écologique : défis et enjeux. » 2016.
- [11] Agreste, « Résultats économiques de l'agriculture. Résultats des exploitations. » 2015.
- [12] Agreste, « Résultats économiques de l'agriculture. Aides à l'agriculture. » 2014.
- [13] Conseil National de l'Alimentation, « Le bio en France : situation actuelle et perspectives de développement, n°74, adopté le 26 mars 2015. » 2015.
- [14] INRA, « Vers des agricultures à hautes performances. Volume 1. Analyse des performances de l'agriculture biologique. » 2013.
- [15] Collectif de 141 enseignants-chercheurs, « Lettre adressée au Président Directeur Général de l'Institut National de la Recherche Agronomique pour un retrait du rapport INRA « Vers des agricultures à haute performance, Vol.1 - Analyse des performances de l'agriculture biologique » 2014.
- [16] ITAB, « Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique. » 2016.
- [17] Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, « Une certification environnementale pour les exploitations agricoles. » 2015.

IV - HVE DEVELOPPEMENT

L'association pour le développement de la Haute Valeur Environnementale

<https://hve-asso.com/>



© HVE Développement